



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 25 OCTOBRE 2018

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 septembre 2018.

Informations :

- Sporting Club Rhétais : remerciement pour la subvention 2018.
- APE Saint-Martin de Ré – Jeux rétais 2019 : relance des jeux rétais en 2019 ; la Mairie fera une demande de dossier de participation.

Affaires générales :

- Association « Les Portes en Fête » - Convention d'objectifs - Renouvellement : la convention actuelle arrive à échéance le 15 mars 2019 ; l'association doit produire un bilan de la période triennale en cours ; la nouvelle convention sera présentée en Conseil Municipal en début d'année 2019 en fonction du contenu de ce bilan. Approbation à l'unanimité de la méthode de travail.
- ORANGE – Demande d'implantation d'antenne relais : demande d'installation d'une nouvelle antenne relais pour la 4G ; rendez-vous avec le Maire le 16 novembre 2018 pour évaluer les possibilités foncières de la municipalité.

Finances :

- Situation financière : report.
- Budget global 2018 de la commune – Décision modificative n°3 : nombreuses lignes en fonctionnement et en investissement pour tenir compte de la réalité par rapport au budget. Approbation à l'unanimité moins une abstention.
- Syndicat Départemental de la voirie – Convention d'assistance technique générale - Renouvellement : permet de faire des demandes d'intervention pour les petites rénovations de voirie (sans passer par la procédure de l'appel d'offre). Approbation à l'unanimité.
- Contentieux de la salle des Marais de la Prée – Proposition de la compagnie d'assurances : prise en charge des frais d'expertise plus intervention des entreprises en cause pour la reprise des malfaçons. Approbation à l'unanimité.
- Logiciel Géo Verbalisation électronique (GVe) – Contrat de maintenance LOGITUD SOLUTIONS : report.
- Propriété îlot du Haut des Treilles – Subvention du Conseil Départemental au titre de l'acquisition d'un bien immobilier pour créer une maison des associations et l'installation de certains services de la mairie : report de la demande de subvention dans l'attente d'étude des possibilités vis-à-vis du Plan de Prévention des Risques Naturels récemment validé.

- Maison de Santé – Détermination des coûts pour la mise à disposition des locaux à des professionnels de la santé : pas de décision dans l'attente de l'avancée des travaux pour évaluer notamment la répartition des charges des parties communes.
- Subvention 2018 accordée à l'association « Tennis Club du Bout de l'Île » - Réclamation de l'association des contribuables du nord de l'Île de Ré : le document demandé par l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré a été transmis à son Président.
- SDEER 17 – Dossier EP286-1041 – Remplacement du luminaire vétuste PR203 – Rue du Petit Marchais : changement de la tête du luminaire ; 397 € dont 198,33 € à la charge de la commune. Approbation à l'unanimité.
- Frais de déplacements et d'hébergements des élus : cession de formation à Paris dans le cadre du Plan de Sauvegarde de Madame Elisabeth BIDART. Approbation à l'unanimité.

Personnel :

- Police Municipale – Embauche d'un agent contractuel à compter du 01/11/2018 - Complétude : pour faciliter le recrutement le poste proposé sera celui d'Assistant Temporaire de Police Municipale – Agent de Surveillance de la Voie Publique ; une candidate ayant déjà travaillée comme saisonnière a fait acte de candidature.

Questions diverses :

- Prochain Conseil Municipal : fin novembre (le 30 *a priori*).